



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LA MRC DE BÉCANCOUR : INVITATION À LA SÉANCE D'INFORMATION

Bécancour, le 23 février 2026 – La MRC de Bécancour a adopté, en novembre dernier, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) encadrant l'implantation de centrales solaires photovoltaïques sur son territoire. Trois projets ont un intérêt à répondre à l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec. Pour l'occasion, la MRC invite les citoyens.nes à participer à une séance d'information publique sur ce sujet.

À ce stade, les projets sont à l'étude et font l'objet d'analyse techniques, environnementales et territoriale. Une démarche d'information et d'échanges entre les parties prenantes demeure la meilleure façon d'assurer une compréhension commune et transparente du processus.

Dans ce contexte, la MRC de Bécancour tiendra une séance d'information en présence le **17 mars prochain** entre **16 h 30 et 20 h** à la **salle du conseil des maires** (3689 boulé Bécancour, Bécancour, 2^e étage). Aucune inscription n'est nécessaire.

La séance se déroulera sous forme de **kiosques thématiques**. Les participants pourront circuler librement entre les kiosques pour consulter l'information, découvrir les différentes composantes des projets, du RCI et poser leurs questions directement aux représentants présents.

Cette activité vise à fournir à la population une information fiable, vulgarisée et accessible concernant les projets solaires en développement et le RCI, tout en permettant aux citoyens.nes d'exprimer leurs préoccupations et d'obtenir des réponses claires.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement tel les programmes de rénovation domiciliaire, la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités et une communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 400 citoyens et une superficie de 1 132 km². Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

Pour information :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
819 298-3300, poste 243
isabel@egaleplus.com